

## L'Action catholique ouvrière appelle à refuser le report de l'âge de la retraite à 64/65 ans et à rendre notre système de retraite plus solidaire et sans exclusion

Élisabeth Borne a annoncé que le projet de loi réformant les retraites serait présenté début 2023 pour une adoption définitive avant « la fin de l'hiver ». Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, en charge de cette réforme, a ouvert la porte à une concertation avec les partenaires sociaux. Toutes les organisations syndicales sont vent debout contre l'idée d'un départ à 64/65 ans tout en ayant des analyses et stratégies différentes.

Concernés dans leurs familles et acteurs dans les syndicats d'actifs, de chômeurs, de retraités, militant.es des partis politiques, bénévoles des associations populaires, les membres de l'ACO ne peuvent rester silencieux face à ce projet de réforme. S'agit-il réellement de financer l'allocation de perte d'autonomie et/ou le relèvement des faibles pensions ? N'avons-nous pas l'un des meilleurs systèmes de retraite au monde ? Si nous considérons que notre système de retraite actuel doit évoluer, est-il nécessaire d'en changer les fondements ? Comment prendre en compte l'allongement des études et des formations, les évolutions des parcours professionnels plus variés et hachés aujourd'hui ? Au nom du marché, ne remet-on pas en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale ? La santé, la retraite ne sont-elles pas les symboles d'un pays moderne qui protège ses citoyens de la maladie et de la misère ? Aujourd'hui, de nombreux retraités œuvrent bénévolement en soutien aux citoyens, aux jeunes, aux enfants, dans les associations, les conseils d'administration. Ils participent toujours à la société toute entière, ne sont-ils pas une force économique et humaine incontestable ?

Nous témoignons de salariés bien usés avant 60 ans : ouvriers d'usines, du bâtiment, salariés « en première ligne », caissières, assistantes de vie, aides à domicile, peu payés et peu considérés, fonctionnaires hospitaliers, territoriaux, etc. Et beaucoup d'autres personnes seront impactées par cette réforme. Les privés d'emplois qui vivent d'allocations, ou d'emploi payé au minimum, vécus comme une insulte aux années de travail effectuées. Les jeunes en recherche d'un travail digne, pour qui la retraite est une réalité trop éloignée. Les retraités qui après des années de travail pénible ont une espérance de vie en dessous de la moyenne, des pensions de retraite indécentes et peu d'espoir de toucher un jour cette promesse d'allocation de perte d'autonomie. Les femmes seules ayant exercé toute leur vie des « petits boulots », du temps partiel subi, qui vivent une double peine en fin de carrière, ayant obtenu une retraite de misère.

Même quand la lutte est dure ou l'échec possible, l'ACO appelle à poursuivre l'engagement collectif dans nos lieux de vie et à partager les signes d'Espérance. Dans la Parole et la Vie du Christ, les militants de l'ACO puisent de quoi réfléchir et accueillir leur vie, leurs questions, joies et difficultés, témoignant que la solidarité ne peut pas être une demi-mesure et qu'elle ne saurait être sélective selon que l'on soit riche ou pas. (Actes 4, 32-37). L'ACO va proposer des lieux de parole et d'écoute où chacun pourra débattre dans un climat de bienveillance. À la suite de ces rencontres, l'ACO s'exprimera et invitera à répondre aux appels visant à s'opposer à une dégradation de notre système de retraite au détriment, notamment, des plus fragiles.

Paris, le 20 décembre 2022.

*L'ACO – Action Catholique Ouvrière - est un mouvement d'Eglise qui rassemble des hommes et des femmes et leur propose une relecture de leur vie, un cheminement dans une vie engagée (associative, militante au syndicat, dans un parti politique ou autre) et un cheminement de foi.*

*Les membres de l'ACO font le choix d'être engagés pour la justice et la dignité et appellent à agir collectivement pour un monde plus juste et fraternel, pour que chaque homme et chaque femme puisse être debout dans leurs lieux de vie, leur travail, leur quotidien.*

..... **Le secrétariat national**

7, rue Paul Lelong – 75002 Paris

Tél. 01 42 36 36 11 – [secretariat@acofrance.fr](mailto:secretariat@acofrance.fr) – [www.acofrance.fr](http://www.acofrance.fr)